



Delit de fuite pourchasser le.fuyard

Par Marc78000

Bonjour un soir une voiture qui ma accroché et une autre voiture ne sait pas arreter je l ai poursuivi sur au moins 10 km .

Il a fini par s arreter dans un sens interdit dans une.petite ville dans le 78 car il avait une voiture qui arrivait en face je l.ai bloque a l.arriere .

La police est arrive et est parti avec lui apres je ne sais pas pourquoi .le lendemain.j ai porte porte plaintre pour delit de fuite.

Ma question est la.suivante es ce que j avais le.droit de le.poursuivre sur la route ?

Maintenant je me dit imaginons il aurait foncer sur la voiture en contresens.

Par Isadore

Bonjour,

Vous avez le droit de suivre une autre voiture, dans le strict respect du Code de la route. En cas d'accident ou d'infraction chacun de vous aurait été coupable de ses propres fautes.

Cela dit s'il avait causé un accident à en ayant paniqué à cause de votre comportement, votre responsabilité civile et pénale aurait pu être engagée.

La prochaine fois contentez-vous de relever le numéro de sa plaque d'immatriculation et si possible la description du véhicule.

Par Marc78000

Merci pour votre reponse donc comme il a prit un trottoir et son pneu a éclaté donc c est de ma faute ?

Par yapasdequoi

Bonjour,

C'est un juge qui décidera, pas un forum.

Si vous prenez une initiative de poursuivre ce véhicule, vous prenez des risques. Vous ne les mesurez pas forcément. Son pneu éclate ? et si il était mort suite à la poursuite ?

Et en admettant que vous le rattrapez, vous faites quoi ? Lui casser la figure ? Le menotter ? Saccager sa voiture ?

Et s'il avait une arme ? De plus en plus de conducteurs ont des couteaux dans la boîte à gant...

Jouer au cow boy n'est pas le bon réflexe. En France il est interdit de faire justice soi même.

Notez sa plaque et portez plainte, c'est bien suffisant.

Par Marc78000

Merci pour vos reponses

Par Isadore

Tout dépendra des circonstances exactes, mais si par exemple vous aviez une conduite agressive pouvant lui faire craindre pour sa sécurité, oui ça pourrait être de votre faute. Après il était au volant, il était censé être maître de son véhicule.

Mais ce forum ne peut en effet remplacer les autorités pour apprécier les responsabilités.

Par ESP

Merci pour votre réponse donc comme il a prit un trottoir et son pneu a éclaté donc c est de ma faute ?
Avez vous été menacé pour cela?